



La Tremblade le 24 février 1994

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade

Tél. 46.36.18.41

Fax 46.36.18.47

Télex 632 160 F

**Monsieur l'Administrateur des
Affaires Maritimes**
3 Rue Clémenceau
17 320 MARENNES

OBJET : Aménagement de la route départementale 733 sur les communes de l'Eguille et Mornac

V/REF : Votre courrier n° 438 du 27.12.93

N/REF : 021/94/DEL/LT/DM

Comme suite à votre demande ci-dessus référencée, et au vu du dossier que vous nous transmettez nous formulons les avis et remarques suivants :

- considérant que l'aménagement de cette voie est nécessaire notamment à l'exercice de l'activité conchylicole, nous émettons un avis favorable à ce projet.

- toutefois, cette voie traversant des zones NCO comprenant des établissements d'expédition et des zones de claire situées de part et d'autre et en contrebas, toutes précautions devront être prises durant les travaux et aussi ensuite pour qu'aucune pollution ne puisse toucher à ces marais, claires, chenaux, ruissons, réserves et établissements (notamment des produits chimiques divers, métaux lourds, goudrons et autres hydrocarbures, ou de nature à augmenter le taux de matières en suspension dans les eaux).

Les eaux de ruissellement provenant de la dite voie devront être recueillies par des fossés sans contact avec le milieu conchylicole. Il faudra envisager de traiter ces eaux.

Le Responsable du laboratoire
Daniel MASSON

Copies :
Dossier
Chrono